



DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Accusé de réception en préfecture
001-210104436-20250328-202503D0023-DE
Date de télétransmission : 31/03/2025
Date de réception préfecture : 31/03/2025
N° 202503D0023

Département de l'Ain
Arrondissement Bourg
en Bresse

**VILLARS LES
DOMBES**

Date de la séance :
25 Mars 2025

Nombre de
conseillers

En exercice : 27
Présents : 20
Absents : 7
Votants : 26

Date de la
convocation :
19 Mars 2025

Domaine
Finances
Pour : 26
Contre :
Abstention

L'an Deux Mil vingt-cinq le 25 Mars, le Conseil Municipal de Villars les Dombes, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire en salle du Conseil Municipal sous la présidence de M. Pierre LARRIEU, Maire.

Monsieur Michel MACON a été élu secrétaire de séance.

PRÉSENTS : P. LARRIEU - F. MARÉCHAL - I. DUBOIS - A. MARTIN - M. MACON - E. JACQUAND - C. VALET - J. BERTHET - D. VENET - A. DUPERRIER - L. VIOLA - F. JANET - J. SAINT PIERRE - I. VAURES - S. CLOUPET - S. ROGNARD - C. SEMINARA - S. GUEDON - J. LIENHARDT - P. NOBLET -

ABSENTS :
M. BIELOKOPYTOFF a donné pouvoir à F. MARECHAL
M.A ROUX a donné pouvoir à P. LARRIEU
V. PEYROL a donné pouvoir à I. DUBOIS
D. SEBAI a donné pouvoir à M. MACON
F. CANARD a donné pouvoir à J. LIENHARDT
S. BAUDIN a donné pouvoir à P. NOBLET

D. FROMENTIN

APPROBATION DU BUDGET PRIMITIF 2025 – BUDGET CINEMA

Vu le code des communes et notamment ses articles L 211-1 et suivants ;
Vu l'article 7 de la loi n°82-213 du 2 mars 1982 ;
Considérant le compte financier unique de l'exercice précédent et son résultat de clôture ;
Après avis de la commission Finances réunie le 12 mars 2025
Après présentation du budget primitif Cinéma à l'Assemblée

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité :

➤ **APPROUVE le budget primitif CINEMA de l'exercice 2025 arrêté comme suit :**

CINÉMA	<i>Fonctionnement</i>	<i>Investissement</i>	<i>TOTAL</i>
Dépenses	108 296.53	30 964.02	139 964.02
Recettes	108 296.53	30 964.02	139 964.02

Le 28 mars 2025
Le Maire
Pierre LARRIEU

